

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-10.250-0079729.2023.001			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom LES CHOCOLATS DE MAUD Adresse 5 RUE EMILE DORIGNY 51370 Saint-Brice-Courcelles Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE (FR-BIO-10) Adresse 1 Place Zaha Hadid , 92400, Courbevoie Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 26 octobre 2023 10:30:24 +0200 CEST Lieu Courbevoie (FR)		Nom et signature BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE	I.8 Validité Certificat valable du 27/09/2023 au 31/03/2025		

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Autres préparations et conserves à base de fruits et légumes - Glaces	Biologique
	Biscottes et biscuits, pâtisserie de conservation - Madeleine: fève de Tonga, fleur d'oranger	Biologique
	Biscottes et biscuits, pâtisserie de conservation - Rocher COCO	Biologique
	Biscottes et biscuits, pâtisserie de conservation - Rose des sables	Biologique
	Biscottes et biscuits, pâtisserie de conservation - Sablé	Biologique
	Pâtisseries et viennoiseries fraîches - Entremets	Biologique
	Pâtisseries et viennoiseries fraîches - Fondant chocolat	Biologique
	Pâtisseries et viennoiseries fraîches - Gâteau à la châtaigne	Biologique
	Pâtisseries et viennoiseries fraîches - Gaufrettes	Biologique
	Pâtisseries et viennoiseries fraîches - Macarons	Biologique
	Pâtisseries et viennoiseries fraîches - Pain au lait	Biologique
	Pâtisseries et viennoiseries fraîches - Pêche gratinée aux amandes	Biologique
	Pâtisseries et viennoiseries fraîches - Poire choco	Biologique
	Produits de la chocolaterie et confiserie - Apéro choco	Biologique
	Produits de la chocolaterie et confiserie - Chocolats moulés	Biologique
	Produits de la chocolaterie et confiserie - Fruits enrobés de chocolat	Biologique
	Produits de la chocolaterie et confiserie - Guimauves, Guimauves chouette	Biologique
	Produits de la chocolaterie et confiserie - Instant chocolat, pur cacao	Biologique
Produits de la chocolaterie et confiserie - Kits cookies	Biologique	
Produits de la chocolaterie et confiserie - Mendiants	Biologique	
Produits de la chocolaterie et confiserie - Pâtes à tartiner	Biologique	
Produits de la chocolaterie et confiserie - Pâtes de fruits	Biologique	
Produits de la chocolaterie et confiserie - Petits creux	Biologique	
Produits de la chocolaterie et confiserie - Piratine, muscadine	Biologique	
Produits de la chocolaterie et confiserie - Plumes	Biologique	
Produits de la chocolaterie et confiserie - Pralinés	Biologique	
Produits de la chocolaterie et confiserie - Surprise de l'écureuil	Biologique	
Produits de la chocolaterie et confiserie - Tablettes naturelles ou gourmandes et pralinés	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848	II.9 Autres informations	
Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC		
Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf		